

Modèle de contrat de location de matériel audiovisuel

ENTRE LES SOUSSIGNÉS,

Appelé ci-après le **loueur**,

ET

Appelé ci-après le **locataire**,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT;

1 - Nature et date d'effet du contrat

Le **loueur** met à disposition du **locataire**, un matériel audiovisuel de marque, numéro de série, à titre onéreux et à compter du

2 - État du matériel audiovisuel

Lors de la remise du matériel audiovisuel et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du **matériel audiovisuel** sera établi entre le locataire et le loueur.

Le **matériel audiovisuel** devra être restitué dans le même état que lors de sa mise à disposition au locataire. Toutes les détériorations sur le **matériel audiovisuel** constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire.

3 - Prix de la location du matériel audiovisuel

Les parties s'entendent sur un prix de location euros HT par jour (calendaires) auquel se rajouteront le montant de la TVA (20,6%), soit un prix TTC de :

4 – Règlement des factures

Les factures seront réglées en fin de mois par prélèvement automatique sur votre compte bancaire dès réception du [mandat de prélèvement SEPA](#) complété et signé.

5 - Durée et restitution du matériel audiovisuel

Le contrat est à durée indéterminée (à défaut préciser les dates et la durée en jours calendaires). Il pourra y être mis fin par chacune des parties à tout moment en adressant un courrier recommandé en respectant un préavis d'un mois.

6 - Autres éléments et accessoires

Le locataire prendra en charge l'ensemble des charges afférentes à la mise à disposition du matériel audiovisuel :

- Frais d'entretien du **matériel audiovisuel**,
- Impôts et taxes liés au **matériel audiovisuel**,
- L'assurance du **matériel audiovisuel**.

La sous-location du **matériel audiovisuel** par le locataire à un tiers est exclue.

7 - Clause en cas de litige

Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce de

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

A, le

Le locataire signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord	Le loueur signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord
---	--